

*La normalisation / standardisation de tamazight : Le passage à l'écrit d'une langue.
Quelle langue rédiger en tamazight ?*

Par Guaouaou MANAA
Département de français Université El-Hadj Lakhdar de Batna
mana5_m@yahoo.fr

Résumé:

Jusqu'à nos jours, la langue Tamazight dans ses différentes variétés dialectales est fondamentalement transmise dans sa forme orale.

Face au défi de la modernité mais surtout de l'oubli, les conditions imposent que la sauvegarde, l'enracinement et la diffusion d'une langue doivent être véhiculés par l'écrit.

L'élaboration d'une grammaire générale et l'accumulation des connaissances à partir des nombreuses recherches faites dans le domaine berbère, devraient permettre d'entamer un travail sur la langue.

C'est l'objet de cette communication

Mots clés : langue – dialecte – tamazight – normalisation - standardisation - transcription

Introduction.

La vitalité d'une langue est le reflet fidèle de la vitalité des individus qui en font usage. Son évolution et son développement dépendent de la volonté de ses utilisateurs, et non à de prétendues qualités qui lui seraient propres ».

La vraie décadence, c'est quand cette langue reste enfermée sur elle-même, parce qu'une langue a besoin de servir et d'évoluer pour s'adapter.

Possède-t-elle des capacités à se répandre, à reconquérir les domaines perdus depuis des générations ?

Sa transcription sera l'un des jalons pour sa promotion et surtout de sa propagation à travers le territoire national.

Aux origines.

Jusqu'au l'avènement de l'Islam, l'usage de tamazight était sans partage en Algérie. Les différents colonisateurs ont tour à tour imposé leur langue au dépend de la langue locale. Le reste de la population allait rarement au delà d'une capacité approximative dans l'emploi de la langue officielle. Il s'agissait d'une situation traditionnelle de division sociale entre la langue dominante et une langue subordonnée parlée par la grande majorité de la population.

A l'indépendance, en juillet 1962, les premières mesures de protection de la langue arabe furent décidées et eurent comme conséquences immédiates la persécution systématique de l'usage public de tamazight, qui n'a repris d'une façon significative qu'avec de nombreux soulèvements, entre autres, celui du Printemps berbère, et le rétablissement récent du système démocratique très relatif.

Le caractère dynamique de la communauté berbérophone et la conscience de ce caractère face à la société algérienne plus tolérante, explique l'usage public croissant de tamazight depuis la fin des années 1980, après que le processus de revendication de son usage quotidien, puis dans une seconde phase de son usage littéraire en eût assuré une présence de plus en plus significative dans l'écrit.

C'est surtout sur les efforts pour l'implanter dans l'usage de la langue de l'école et les médias qui aboutiront à la déclaration de 2002 de la constitutionnalisation de tamazight comme seconde langue nationale avant de reconnaître sa coofficialité à côté de la langue arabe.

Il faut cependant se rendre à l'évidence. Il n'y a jamais eu depuis l'indépendance du pays, un pouvoir politique qui soutienne la promotion de tamazight, malgré les déclarations officielles, assez longtemps et avec assez d'efficacité pour la rendre langue hégémonique dans les régions à forte concentration de locuteurs berbérophones.

I. Tamazight – langue nationale.

Le mardi 12 mars 2002, le Président de la République Algérienne Démocratique et populaire, Abdelaziz Bouteflika, a dans le discours prononcé à la nation, consacré constitutionnellement Tamazight comme langue nationale. On retiendra de son discours le passage suivant : « ***La langue amazighe est reconnue constitutionnellement comme langue nationale sans qu'un référendum soit nécessaire.*** »

L'amendement constitutionnel survenu le 8 avril 2002 consacre définitivement cette reconnaissance de Tamazight. C'est la consécration d'un long combat des berbérophones et c'est aussi le début d'un long travail sur la langue amazigh, promue au statut de ***langue nationale***, cette expression doit être rapportée aux revendications politiques, dont faisait partie la revendication linguistique et auxquelles les élites berbérophones adhéraient pleinement.

Mais il est important d'insister sur le fait que cette formule correspond à la constatation pratique et programmatique des liens qu'il y a entre la diffusion sociale de la langue orientée vers son établissement et son aptitude structurale à être utilisée généralement dans tous les domaines et dans toute son étendue géographique.

Processus de normalisation et standardisation linguistiques.

Aracil (1965, p.31 et 33), dans sa caractérisation de la notion de normalisation linguistique, insiste quant à lui sur le caractère nécessaire des imbrications entre les deux aspects, social et structural, du fonctionnement des langues : « *La normalisation linguistique consiste à réorganiser les fonctions linguistiques de la société de façon à réadapter les fonctions sociales de la langue à des*

conditions 'externes' changeantes. (...) L'action est vouée à l'échec si elle ne progresse simultanément sur un double front : linguistico-culturel (développement des fonctions socio-culturelles de la langue) et socio-politique (réorganisation des fonctions linguistiques de la société) »

Le tamazight considéré comme langue subordonnée présente les caractéristiques suivantes :

- a) l'excessive variabilité non fonctionnelle et la fragmentation dans des dialectes plus ou moins étrangers les uns par rapport aux autres. C'est ainsi que la concurrence des formes linguistiques empêche la communication efficace, qui est fondée sur la disponibilité maximale des formes à employer et sur la prévisibilité des formes avec lesquelles on pourra être mis en contact. Par exemple, la variabilité dialectale peut bloquer la communication lorsque les différences sont très marquées ou lorsqu'il manque l'habitude des contacts entre locuteurs des variétés différentes.
- b) Le manque de moyens d'expressions appropriées dans certains domaines techniques ou scientifiques.
- c) Une organisation des styles fonctionnels réduite et fragmentée géographiquement. L'usage restreint accentue le caractère fragmentaire.
- d) La soumission à l'interférence massive et à l'orientation évolutive des langues dominantes : arabe et français. Les formes des deux langues dominantes se diffusent dans la langue dominée en se substituant aux formes propres, qui disparaissent de manière graduelle, alors que les formes de la langue dominée, lorsqu'elles s'introduisent dans les dominantes sont refusées par une norme interne soutenue par les positions de dominance.

II. Tamazight langue officielle.

Si tamazight accédait au statut de **langue officielle**, c'est-à-dire de langue établie cela peut :

- a) permettre des usages unitaires,
- b) produire une conception complète de la réalité et est utilisée dans tous les domaines,
- c) prétendre à une norme stylistique complète et stable,
- d) devenir totalement autonome.

Dans cette perspective, nous pouvons comprendre les différents aspects qui sont attribués aux processus de standardisation :

1. La stabilité de la norme interne et la réduction de la variation non fonctionnelle requièrent l'établissement d'une norme linguistique explicite nécessitant un travail de « *codification* ».
2. La disponibilité de toutes les ressources linguistiques qui permettront de décrire la réalité connue et d'y intervenir. Il s'agit de sélectionner et de produire des formules linguistiques et des termes appropriés, ce qui rendra la langue complète par rapport aux besoins d'expression de la communauté où elle est employée.

3. Une adéquation stylistique complète ne sera atteinte que lorsque les produits de la codification et de la complémentation seront suffisamment diffusés pour que la langue soit assez riche pour devenir une langue de culture.
4. Le processus de standardisation totalement achevé aura comme résultats l'obtention d'un certain degré d'autonomie linguistique habituel pour les langues établies.

Dans cette conception de standardisation linguistique, il est important de noter la spécialisation des signifiés des termes de codification et de standardisation.

En fait, la codification n'est qu'un simple établissement d'une orthographe et d'une grammaire normative. Cela n'est qu'un aspect du processus global des nouvelles fonctions. Seules les langues établies des sociétés modernes peuvent être considérées comme des langues standardisées.

Le processus de standardisation étant corrélatif du processus d'établissement d'une langue comme base du fonctionnement de la société où elle est parlée. Lamuëla – 1994 a, emploie cette triple terminologie qui distingue :

- les formes référentielles d'une langue qui servent à identifier l'ensemble des locuteurs et qui sont considérées propres aux rapports secondaires et interdialectaux ;
- les formes codifiées, proposées comme formes référentielles mais qui n'ont pas nécessairement été diffusées et intériorisées par la communauté linguistique ;
- les formes standards, qui fonctionnent implicitement et automatiquement comme formes référentielles grâce à un processus d'intériorisation accompli par la communauté linguistique.

III. Le travail sur la langue.

Les berbérissants, les chercheurs intéressés par ce domaine, les spécialistes en linguistique berbère auront à réfléchir sur les problèmes de la standardisation de la langue et à proposer des solutions que les politiciens ne possèdent pas :

- le passage d'une langue orale à une langue écrite,
- le choix définitif d'un alphabet,
- des moyens matériels et humains à mobiliser,
- un travail de traduction,
- une recherche sur la néologie etc...

L'officialisation de tamazight autorise le passage par l'écrit après sa standardisation. En effet, la maîtrise de l'écrit est une condition nécessaire voire absolue non seulement du développement de la langue et de la culture berbères, mais aussi de leur survie.

La société algérienne n'est plus la même. Celle qui supportait l'oralité traditionnelle s'effondre sous nos yeux. Les communautés qui la portaient implorent parce que les lois les régissant depuis toujours sont dépassées et les chaînes de transmission se rompent. Les jeunes d'aujourd'hui se désintéressent de leur langue maternelle et de leur culture qui disparaîtront inexorablement.

L'école algérienne enseigne et valorise d'autres langues, donc d'autres références et valeurs. Par ce travail, elle accentue le processus de marginalisation, de régression, et surtout de folklorisation.

L'occasion est offerte aux populations berbérophones de relancer la scolarisation en tamazight de leurs enfants pour la maintenir et la développer grâce à la diffusion. Sans plus tarder, les nombreuses questions relevant de la linguistique appliquée, de la planification, de la normalisation devront être prise en charge par les chercheurs berbérissants car il faut s'occuper d'un outil trop longtemps disqualifié, à savoir une langue non normalisée (non écrite, non scientifique).

Tamazight été depuis toujours fragmentée en une multitude de dialectes mais cela ne fait que nous rappeler que la diversité et la variation sont une donnée inhérente à toute communauté linguistique et même à tout système linguistique.

De nos jours, la sociolinguistique a complètement remis en cause la vision structuraliste classique du système linguistique homogène et cohérent en toutes ses parties.

L'idée d'une langue identique à elle-même sur tout le territoire et chez tous ses locuteurs est une illusion, le produit d'une histoire socioculturelle précise : elle ne correspond jamais à la réalité objective des pratiques linguistiques observées.

A travers le monde, on observe que les langues fonctionnent, très bien et partout, avec de grandes latitudes de variation.

En Algérie, il s'agit de « normaliser », « sélectionner », « privilégier » telle forme ou telle autre, d'ailleurs on ne peut y échapper dès que l'on s'engage dans le processus de passage à l'écrit. Il ne faut pas songer à produire autant d'instruments pédagogiques qu'il y a de parlers locaux.

A partir de cette première étude, il faut enclencher un processus de normalisation convergente. Les spécialistes des différents dialectes auront à les rapprocher, à les comparer et cela est relativement aisé dans certains secteurs :

- Même système grammatical.
- Une graphie usuelle qui peut être commune à tous les dialectes.
- Les usages dominants actuels, à base latine sont l'exemple d'une notation de tendance « pan-berbère », acceptable pour la quasi-totalité du domaine berbère et sans distorsion par rapport aux données d'aucun dialecte.

- Au niveau lexical, il est possible que les néologismes (terminologies modernes, scientifiques et techniques) soient communs à l'ensemble du domaine.

- Toujours dans le domaine lexical, il est judicieux de revenir à chaque fois à l'unité la plus usitée et la généraliser. On se gardera de ne privilégier ni le code « A » ni le code « B », mais le plus fort. On ira vers la convergence.

Il ne s'agit pas de retrouver le berbère fondamental, ni d'imposer une norme coercitive fermée mais plutôt s'inscrire dans un cadre plus vaste où une certaine marge sera laissée aux innovations et au choix sur le plan de la morpho-syntaxe et du lexique.

S'il y a des variations et il y en aura toujours, elles seront intégrées dans la norme obtenue par consensus et offertes à l'enseignant et aux élèves. En effet, les variations ne seront jamais un obstacle parce que les locuteurs auront à leur disposition différents registres d'où ils puiseront à volonté pour parler ou écrire.

En termes de données linguistiques strictes, le domaine berbère possède des potentialités d'évolution multiple : l'unité structurale et lexicale est suffisamment marquée pour que l'on envisage une langue standard unique (1).

Les deux études insistent plutôt sur les convergences des deux codes auxquels pourraient s'ajouter le teggargrent du M'zab et de Ouargla (ce qui représente plus de 90 % de la totalité des locuteurs berbérophones). Il y a bien une langue berbère, au sens de « norme instituée » si les berbérophones décident de s'entendre et s'en donner les instruments maintenant que l'état algérien reconnaît officiellement cette langue (2).

Si les moyens sont réunis, il appartient maintenant aux spécialistes de relever le défi et de faire un travail sur tamazight.

IV. Comment normaliser tamazight ?

La prise en charge de ce patrimoine linguistique est une nécessité du gouvernement en place avec l'aide du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), des universitaires, des chercheurs, des spécialistes dans le domaine berbérophone.

Pendant longtemps, l'un des principaux obstacles à une harmonisation du travail linguistique à l'échelle du pays a été d'ordre humain.

C'est en Kabylie que les travaux de recherche sont les plus nombreux dans le domaine berbère, les chercheurs et surtout les militants de la cause berbère ainsi que les universitaires se connaissent et travaillent souvent ensemble en étroite collaboration, il en est autrement à travers le reste de l'Algérie. L'écrasante majorité des thèses de recherche réalisées aussi par les nationaux que les étrangers ont été faites sur le domaine kabyle.

L'intervention sur le dialecte kabyle a été rendu plus facile et le travail sur la langue a été rendu plus possible grâce aux rôles joués par certaines personnalités de la région (3), mais aussi l'impact et les capacités de diffusion de la chanson berbère (4) circulation de l'écrit, grammaire kabyle, dictionnaire bilingue kabyle/français édité et diffusé à grande échelle, rôle actif de nombreuses associations : M.C.B, Tafsut, M.C.A..

1. Voir les travaux de R. Kahlouche. « Le berbère – kabyle au contact du français et de l'arabe. Etude linguistique et historique ». Thèse de doctorat d'état. Université d'Alger. 1992.

Ainsi que les travaux se situant dans la même perspective de G. Manaa de l'Université de Batna : « Mutations du berbère (Chaoui) au contact de l'arabe et du français dans les Aurès, Algérie ». Etude morphosyntaxique et lexicale. Thèse de Doctorat d'Etat, Constantine 2003.

2. Déclaration solennelle du Président de la République devant les représentants de la nation, le 12 mars 2002.

3. Nous citerons : M. Mammeri, S. Chaker, H. Cheradi, M.A Haddadou, S. Boulifa, R. Kahlouche, A. Dourari, D. Morsly...etc.

4. Idir, Takfarinas, Matoub L, Aït Menguelet, C. Kheddami, Agraw...etc. pour les chanteurs kabyles.

Ailleurs qu'en Kabylie, les élites berbérissantes sont de formation très récente et les échanges tant en Algérie qu'avec le reste du Maghreb ne sont pas facilités. En fait, il n'y a pas de contact entre les spécialistes des différents dialectes du berbère : c'est comme une évolution séparée ou parallèle.

Aujourd'hui, l'évolution dans différents domaines du berbère se confirme à travers les articles et les publications initiées par les berbérophones kabyles, marocains, touaregs et depuis peu par les Chaouis. C'est un espace intellectuel et scientifique berbère transnational qui se constitue. Il lui appartient d'aborder de manière efficace et coordonnée les questions de planification linguistique à l'échelle pan-berbère.

En effet, la langue berbère est une, mais sa diversité linguistique et sociolinguistique impose que l'on intègre la variation dans la définition d'une norme assez fluide pour ne pas marginaliser l'une ou l'autre composante.

Il ne s'agit pas de construire une norme artificielle ; pour Tamazight, il est préférable d'enclencher un processus de normalisation convergente à partir des dialectes effectifs :

- graphies usuelles identiques,
- élimination progressive des particularités phonétiques dialectales infra-phonémiques dans la notation usuelle,
- néologie commune.

Les solutions concurrentes : lexique et graphie peuvent être acceptées et expérimentées ensuite intégrées dans la compétence sociolinguistique des berbérophones.

V. Perspectives de recherche.

Après tant d'années de tâtonnement et compte tenu de l'importance du problème (reconnaissance officielle et nouveau statut de tamazight), il est temps d'aborder cette question de façon normative et d'envisager des perspectives de recherche dans ce domaine. Nous proposons quelques pistes de travail sur la langue tamazight :

- Au niveau national : des études similaires plus approfondies seront très utiles pour chacune des principales variétés du berbère qui, par leur diversité, constituent une richesse du patrimoine national.
- On pourrait suggérer la création d'autant de groupes de travail que de variétés de tamazight qui auraient pour tâche de rassembler et de synthétiser les documents oraux et visuels dans l'optique de préparer une véritable base de données.
- Celle-ci serait susceptible, à moyen terme, de permettre la mise au point progressive de manuels élémentaires d'enseignement (lexiques, grammaires, livres de lecture, dictionnaires...)

- La première phase consisterait à collecter les documents oraux et à créer parallèlement des structures qui permettraient de les traiter.
- Ceci implique dans une dernière phase, la formation de personnes compétentes et intéressées, dans différentes disciplines.

Les différents groupes ne seraient performants, efficaces que s'ils étaient constitués de personnes de formations scientifiques diverses et effectivement motivées. Les travaux de ces groupes seraient une contribution effective à la recherche et un apport réel pour l'enseignement de tamazight à grande échelle.

Les résultats obtenus permettraient de faciliter :

- la compréhension courante, la pratique, la lecture,
- la connaissance des règles de l'écriture officielle,
- la maîtrise et l'analyse des structures grammaticales,
- l'étude systématique des différents genres d'expression (tradition, littérature orale, théâtre populaire...)

C'est ce type de recherche qui permettrait aux jeunes générations :

- d'exprimer leur pensée de façon originale,
- de leur assurer une meilleure intégration aux réalités nationales,
- d'assurer une meilleure aptitude à la communication entre les différentes générations.

Face à la réalité incontestable du bilinguisme de fait et même de plurilinguisme, il est important d'examiner en profondeur les problèmes pédagogiques résultant de la coexistence des langues en contact née d'un processus historique national irréversible.

Le retour aux sources ne doit pas être un verbiage sentimental, un chauvinisme outré, ni un frein qui favoriserait une forme d'obscurantisme. Il doit être une réalité dont la concrétisation ne saurait se satisfaire de simples déclarations d'intention des uns et de politique de circonstance des autres.

Les problèmes sont complexes car il n'est pas facile de mettre en place des structures chargées de l'aménagement linguistique dans lequel s'inscrit cette délicate opération. En effet, trois principaux problèmes vont se poser sur le plan scientifique et technique :

- l'étude et le classement des variations linguistiques kabyle, Chaouie, mozabite, targuie, etc..., selon leur extension dans la communauté, sans perdre de vue leur facilité ou difficulté d'accès ;
- réduire les différentes variations pour assurer l'efficacité communicative tout en laissant des latitudes nécessaires à la créativité ;
- élaborer des normes encadrant les usagers des différentes variations ou les modes d'expression existants, en tenant compte des valeurs symboliques les plus partagées.

Conclusion.

« Toutes les langues doivent être écrites ».

« Les locuteurs ont droit à un enseignement dans leur langue maternelle, la langue première de tout individu ». C'est pourquoi les opérations de planification linguistique consistant à donner un alphabet à une langue non écrite et à l'introduire à l'école, sont considérées comme un progrès significatif ou comme une victoire. Ces mêmes opérations sont considérées comme une intervention sur une situation d'oralité dont nous ne contrôlons pas les effets secondaires.

En conséquence, il apparaît opportun de procéder de toute urgence à des recherches théoriques parallèlement aux investigations pragmatiques.

Le renouveau d'une langue impose une lutte constante contre la laxisme, la paresse intellectuelle qui consiste à recourir systématiquement à l'emprunt comme il est constaté dans les différentes variétés dialectales. C'est une œuvre de longue haleine dans le domaine de la recherche scientifique mais pas seulement au niveau de la revendication politique.

De telles questions ont, de toute évidence, des répercussions sur les systèmes d'éducation, car sans motivation sincère des gouvernants et sans l'adhésion du peuple, aucune politique linguistique ne peut réussir.

En fait, le destin d'une langue est de subir les lois inéluctables de l'évolution.

Guaouaou MANAA
Mme Radhia AISSI
Département de français Université El-Hadj Lakhdar de Batna

Références bibliographiques

- 1) ARACIL. LI.V – 1965 : « Conflit linguistique et normalisation linguistique » dans *l'Europemoderne*, Nancy, Centre européen des langues.
- 2) BASSET . A., 1932 : *La langue berbère*. University press, 72 pages.
- 3) BENYOUNES. A., 2000: *Imazighen l'Assa –a. Berbères, hier et aujourd'hui* Ed. talantikit, Béjaïa.
- 4) CALVET. L – J., 1987 :*La guerre des langues et les politiques linguistiques* , Payot, Paris.
- 5) CHAKER .S., 1990 :” Imazighen Ass-a” . . Berbères dans *le Maghreb contemporain*, Ed. Bouchène Alger.
- 6) CHEBEL. M., 1998 : *La formation de l'identité culturelle* , Ed. Payot et Rivages, Paris.
- 7) COHEN . D., 1958 : *La grande invention de l'écriture*. Kleincksiek, Paris.

8) GOBARD. H., 1976 : *L'aliénation linguistique* ., Ed. Flammarion, Paris.

9) HAÏCHOUR. B., 1992 : « La recherche linguistique en tamazight est-elle possible ? », Dialectologie berbère, Article paru dans le quotidien *El-moudjahed*.

10) KAHLOUCHE. R., 1992 : *Le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français. Etude socio-historique et linguistique*. Thèse de doctorat d'état en linguistique. Université d'Alger.

11) MANAA. G., 2003 : *Mutations du berbère (chaoui) au contact de l'arabe et du français dans les Aurès, Algérie . Etude morpho-syntaxique et lexicale*. Thèse de Doctorat d'Etat. Université de Constantine.